



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Samedi 11 avril 2020

DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA C.G.T.G.

Camarades travailleurs, femmes, jeunes, retraités et privés d'emploi.

En cette période de crise sanitaire et de confinement, en ma qualité de Secrétaire Général de la Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe, je m'adresse à vous pour vous avertir qu'une guerre peut en cacher une autre.

Derrière la guerre contre le coronavirus, se cache une guerre sociale impitoyable contre les travailleurs.

Bien sur, cette guerre sociale existe depuis longtemps. Mais elle devient et deviendra encore plus dure en cette période. En effet, les dirigeants de l'état français et leurs représentants locaux cherchent à profiter à fond de la crise actuelle pour soutenir encore plus leurs maîtres, les capitalistes, les possédants, les riches.

En plein confinement, des travailleurs sont encouragés à aller travailler dans des secteurs qui ne sont pas vitaux. Je dénonce les pressions énormes exercées par le ministère du Travail en ce sens. Et tout cela avec le risque que des employeurs mettent en danger des salariés mal protégés.

Si encore on leur demandait de travailler pour fabriquer des masques de protection ou pour confectionner des blouses pour les soignants, ce serait bien. Mais on leur demande de travailler pour assurer les profits des possédants. Ces travailleurs devraient rester chez eux pendant le confinement et être payés.

La CGTG a une pensée fraternelle pour les soignants, les camarades des supermarchés, les maraîchers, les pompiers, les travailleurs de l'eau et pour tous les camarades qui sont obligés de travailler dans les secteurs essentiels. Ils prennent des risques pour nous tous ! Mais nous leur demandons d'être particulièrement vigilants sur les mesures de protection qui doivent être appliquées sur les lieux de travail. Ils doivent les exiger sous peine de se mettre en droit de retrait.

Encore une fois, je dénonce aussi la loi d'urgence sanitaire du gouvernement. Dans cette loi, il est dit que des travailleurs pourraient travailler jusqu'à 60 h par semaine, que les patrons pourront leur imposer de ne pas prendre leur congé payé, ou de transformer le confinement en congé. Et il y a bien d'autres mesures anti-ouvrières. Bref, le gouvernement et le patronat profitent de la situation pour imposer aux travailleurs une aggravation de leurs conditions de travail. En particulier, les licenciements seront nombreux.

Le grand patronat n'est pas repu. Ces mesures extrêmes ne suffisent pas. Aujourd'hui, il compte en finir avec les jours fériés et les congés payés.

C'est le confinement des droits des salariés !

Mais ce qui est le plus choquant et révoltant dans cette période c'est de constater l'immense responsabilité des gouvernements dans le manque de préparation et d'anticipation de la crise qui nous frappe aujourd'hui. Quand il faut maintenir des armées aux quatre coins du monde, là les gouvernements savent anticiper. Quand il s'agit de la santé publique, ils ne veulent pas le faire.

Tous les gouvernements depuis près d'une quarantaine d'années ont sacrifié la santé publique, l'hôpital public. Car ils détournent l'argent public pour satisfaire des intérêts privés, ceux du grand capital. Le manque de masques, de respirateurs, de lits de réanimation, le manque de soignants est la conséquence de cette politique.

On sait qu'aujourd'hui en France, des gens meurent parce qu'il n'y a pas assez de lits de réanimation, pas assez de respirateurs.

En Guadeloupe, nous n'en sommes pas là. Mais néanmoins le nombre de morts par rapport au nombre officiel de personnes touchées par le virus est beaucoup trop important.

Voilà où conduit la politique criminelle des gouvernements. **Criminel aussi le fait qu'il y ait encore des tours d'eau en Guadeloupe, alors qu'on nous dit de nous laver les mains 20 fois par jour.**

Aujourd'hui, en raison du confinement, nos actions sont réduites quasiment à néant. Mais, d'ores et déjà, nous interpellons toutes les autorités sur :

- Le respect strict de l'exercice du droit de retrait ;
- La situation sociale des salariés du transport en général, de l'Hôtellerie, des Cafés et des Restaurants, des Associations...
- Les licenciements en cours et à venir ;
- Le refus de certains employeurs de recourir au dispositif de chômage partiel. C'est le cas pour la SARL ALIZÉS TRANSPORTS dont les salariés sont privés de salaire depuis le mois de février 2020 ;
- Le risque, à court-terme, pour tous les agents des collectivités territoriales d'être privés de salaire en raison de la baisse importante des recettes de l'Octroi de Mer et de la Taxe Sur le Carburant ;
- **LE MAINTIEN DES SALAIRES.**

La CGTG appelle l'ensemble des travailleurs à se préparer mentalement pendant ce confinement pour qu'après la sortie du confinement nous soyons prêts et en ordre de bataille. Car il faudra se battre, c'est sûr. Et plus les luttes seront collectives, larges et déterminées plus elles auront de chances d'aboutir.

Je terminerai en vous demandant de respecter scrupuleusement les gestes barrières et le confinement. Pour l'instant, ce sont les seuls moyens que nous avons pour freiner cette pandémie !

A tous, je souhaite bon courage.

Jean-Marie NOMERTIN.